

du Puy, fut le premier qui prit le nom de Riverie, sans doute par suite d'une alliance avec la dernière héritière des Riverie, et ce furent ses descendants que nous voyons, à compter de cette époque, possessionnés à Saint-Symphorien et ses environs, sous le nom de l'ancienne famille chevaleresque.

Cette nouvelle maison de Riverie, qui contracta des alliances avec les Manuel de la Fay, les Gayardon de Grésolles, et les Arod de Lay, ne se fonda point avec les Bénéon, comme le dit Cochard et après lui La Tour-Varan, car elle a survécu à ces derniers. L'un de ses membres, Jacques ou Jacob de Riverie, seigneur de Clérimbert, commanda souvent les troupes catholiques dans nos guerres religieuses du XVI^e siècle. Son frère puîné, Jean de Riverie, devint la tige de la branche de la Rivière, pendant que la branche aînée demeura en possession de Clérimbert jusqu'en 1739. C'est à cette dernière qu'appartenaient les seigneurs de la Mouchonière, près de St-Jean de Toulas, qui possédèrent aussi Echalas et St-Romain-en-Gier et fournirent plusieurs membres aux chapitres d'Ainay et de Notre-Dame de la Platière. Trois représentants de cette famille assistèrent à l'assemblée générale des trois ordres qui se tint à Lyon, en 1789, pour l'élection des députés aux États Généraux. Le dernier d'entre eux, possesseur de la terre de la Mouchonière, est mort sans enfants, vers 1820, et le nom de cette seconde famille de Riverie s'est éteint avec lui. (1)

(1) Guichenon, mss. I. n° 36. — Noms féodaux. V. *Riverie*. — *Archives du Rhône* (Registres de Sainte-Croix, d'Ainay et de la Platière). — Cochard. *Notice sur le canton de Saint-Symphorien-le-Château*. — *Archives de la Cour d'appel de Lyon* (*Insinuations*, vol. 5^e). — *Revue forésienne* t. I. p. 131.